

Commune de Luc-la-Primaube

6, place du bourg

12 450 Luc-la-Primaube

Luc-La Primaube, le 1^{er} avril 2025

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Lundi 7 avril 2025 à 20 h 30 à la salle du Conseil Municipal

1. Hommages et communications diverses
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Adoption du Procès-Verbal de la séance du 3 février 2025
4. Compte rendu des décisions du maire prises par délégation du Conseil municipal

PROJET MUNICIPAL – ADMINISTRATION GENERALE – INTERCOMMUNALITE

5. Projet de réhabilitation des espaces périscolaires et scolaires – demande de subvention d'investissement ALSH à la CAF de l'Aveyron : approbation et autorisation de signature
6. Démolition d'un immeuble rue de la mairie : dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme – Approbation et autorisation de signature
7. Aménagement du bourg de Luc – requalification d'un ilot insalubre : demande de subvention auprès du Département - approbation et autorisation de signature
8. Transfert de domanialité : intégration de la rue de la Gare (RD 214) dans le domaine public communal
9. Transfert d'office dans le domaine public communal des voies privées du lotissement l'Horizon : avis du Conseil municipal
10. Cession d'un terrain communal route de la Calmette : fixation du prix et détermination des conditions de la vente – Approbation

SOLIDARITE INTERGENERATIONNELLE

11. Réalisation d'une fresque murale à l'École j. Prévert : participation financière de la ville - approbation
12. Ecoles Privées sous contrat d'association : fixation du montant du forfait communal 2025

CADRE DE VIE ET FINANCES

13. Multi-accueil Chat Perché : constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de changes – approbation et désignation des membres titulaires et suppléants
14. Acquisition d'une parcelle route de Veyrac et intégration dans le domaine public communal
15. Acquisition d'une parcelle route de Serin et intégration dans le domaine public communal
16. Dénomination de la voie du lotissement l'Éden : approbation

17. Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Jean-Philippe SADOUL